

Brest en biens communs

A Brest et au Pays de Brest

Expositions Echanges Téléchargements Barcamp
Conférences Ateliers Table rondes Projections

www.brest-en-biens-communs.in-fni.fr

DU 10 AU 16 OCTOBRE 2009

Des contenus numériques mis en communs

Au pays de Brest, par le choix de leurs auteurs, des centaines de photos, de sites associatifs, d'articles de Wiki-brest, de vidéos du Média-blog, de sons de Territoires Sonores sont réutilisables par les lecteurs.

Wikipédia comme le logiciel libre ont ouvert la voie à une mise en biens communs des contenus numériques, recopiables facilement qui nous enrichit tous et facilite l'accès aux savoirs et biens culturels.



La ville et l'agglomération y participent : Brest métropole océane permet la réutilisation des photos aériennes qu'elle a fait réaliser. Les magazines a-brest, participation-brest et eco-sol-brest sont mis en ligne avec une licence qui

élargit les libertés d'usage.

C'est autour de ces questions de libertés d'usages élargies qui respectent le droit de chaque auteur que nous organisons cette première semaine « Brest en biens communs ».

Ateliers, débats, présentations sont là pour informer, discuter de ce mouvement qui des chercheurs aux enseignants, des personnes aux associations et collectivités publiques posent la question de biens numériques accessibles à tous et concerne chacun-e d'entre nous.

▶ **Michel Briand, Conseiller municipal délégué à l'Internet et au Multimédia**

Les enjeux des biens communs numériques

En France, beaucoup de données publiques sont sous clé d'accès : les statistiques de l'INSEE, les données géographiques de l'IGN et de nombreuses oeuvres de musées interdites à la reproduction,...

Pourtant c'est le caractère public de la recherche qui fait progresser la science, c'est la diffusion au plus grand nombre des livres qui a permis l'essor de la démocratie. Aujourd'hui la généralisation de l'internet et des médias numériques ouvre la voie à un nouveau bond en avant dans l'accès à la culture et aux savoirs.

Porté par le succès de Wikipédia et des logiciels libres, naît un mouvement des contenus mis en commun respectant le droit de l'auteur. Après l'école pour tous, l'utopie d'une société de la connaissance partagée se dessine. Il est essentiel qu'à côté du développement de services marchands, l'internet soit aussi synonyme de recherches publiques, de données publiques, de patrimoine culturel accessible, de manuels scolaires librement utilisables. C'est à cet élan vers plus de libertés partagées que Brest en biens communs vous propose de participer.

Les Biens Communs Numériques qu'est ce que c'est ?

Un texte, une photo, un enregistrement peuvent facilement être diffusés et reproduits sur l'internet. Encore faut-il que l'auteur le permette. Par défaut en France ce n'est pas le cas. Pourtant, beaucoup de personnes ne voient pas d'inconvénient à ce que leur cours, leur article, leur photo, le site web associatif

dont ils sont fiers soient réutilisables par d'autres. Des licences comme Creative commons, art libre ont été créées pour élargir les droits d'usage. C'est ainsi que chacun-e peut réutiliser tout ou partie d'un article de Wikipédia en citant la source.



Cette lettre est publiée sous licence Créative Commons BY-SA.



Cette licence vous autorise à reproduire, à distribuer ce contenu et à le modifier, à condition de citer les auteurs.

Si vous modifiez, transformez ou adaptez ce contenu, vous devez redistribuer les contenus qui en résultent sous un contrat identique à celui-ci.

Ce document est inspiré d'une brochure de la ligue de l'enseignement Alpes du Sud et est complété et adapté par la Ville de Brest

<http://fr.creativecommons.org/>

CONTACTS

> Service Internet et expression multimédia

2, rue Frézier
BP 92206
29222 BREST Cedex 2
Tél. 02.98.00.82.24
internet-multimedia@mairie-brest.fr



SOMMAIRE

• Editorial

Contenus ouverts

- Creative commons : des contenus réutilisables
- Des formats ouverts pour nos données
- OpenStreetMap : des cartes libres

Contenus ouverts au Pays de Brest

- Mediablog coopératif
- Wiki-Brest
- Territoires sonores
- Contenus réutilisables
- Un zef d'images : Photothèque
- Listes de discussion
- Où être conseillé ?

Logiciel libre

- Qu'est ce qu'un logiciel libre ?
- Systèmes d'exploitation : Linux, Ubuntu and Co
- Pourquoi utiliser un logiciel libre ?
- Les politiques en parlent ...
- Toute une gamme de logiciels
- Un vaste réseau de partage et d'entraide
- Des logiciels libres pour chaque usage

Logiciel libre au Pays de Brest

- Bureau-libre - Free-EOS
- Libre-à-Brest
- Médiathèque
- Maison du libre
- Journées Finistériennes du libre
- Framabooks, Framakey

Creative Commons : des contenus réutilisables

Creative Commons est un ensemble de licences qui élargissent les droits d'usage d'œuvres.

Les licences proposées autorisent certains usages, librement définis par les auteurs, parmi onze possibilités combinées autour de quatre pôles :

- ♦ **Attribution** : signature de l'auteur initial (choix obligatoire en droit français).
- ♦ **Non Commercial** : interdiction de tirer profit commercial de l'œuvre sans autorisation de l'auteur.
- ♦ **No derivative works** : impossibilité d'intégrer tout ou partie dans une œuvre composite, par exemple échantillonnage (sampling) impossible.
- ♦ **Share alike** : partage à l'identique, obligation de rediffuser selon la même licence.



Creative Commons, qui a pour symbole général « CC », propose pour cela des contrats-type d'offre de mise à disposition d'œuvres en ligne ou hors-ligne. Inspirés par les licences de logiciels libres et le mouvement open source, ces textes facilitent l'utilisation et la réutilisation d'œuvres (textes, photos, musiques, sites Web...).

L'objectif recherché est d'encourager, de manière simple et licite, la circulation des œuvres, l'échange et la créativité.

Creative Commons s'adresse donc aux auteurs qui préfèrent partager leur travail et enrichir le patrimoine commun (les « Commons ») de la culture et de l'information accessible librement.

L'œuvre peut ainsi être réutilisée et évoluer tout au long de sa diffusion.

Par exemple Wikipédia et les magazines a-brest, participation-brest, eco-sol-brest ...

Des formats ouverts pour nos données

Nos ordinateurs nous servent à manipuler de l'information, à la mémoriser et à la partager grâce au travail en réseau. Cette information est stockée dans des fichiers...

Il existe des formats de fichiers pour chaque type d'information : textes, images, sons, équations mathématiques, cartes géographiques...

Les formats ouverts

Un **format ouvert**, ou **spécification ouverte**, est un format de données interopérable et dont les spécifications techniques sont publiques et sans restriction d'accès ni de mise en œuvre, par opposition à un format fermé.

En utilisant des formats de fichiers ouverts, nous gardons la maîtrise sur les données enregistrées

sur notre ordinateur, nous pouvons les relire ou les modifier quand nous le souhaitons, et nous pouvons les échanger avec d'autres. A l'inverse, l'objectif des formats de fichiers fermés est de nous rendre captif d'un logiciel propriétaire. Si l'éditeur de ce logiciel disparaît, ou décide de ne plus développer son produit, nous perdons la capacité de lire ou de modifier nos chères données. De plus, nous ne pouvons échanger qu'avec les utilisateurs équipés du même logiciel.

L'interopérabilité

On désigne par le terme d'interopérabilité la possibilité d'échanger des fichiers avec d'autres utilisateurs équipés de matériels ou de logiciels différents.

En savoir plus :
www.openformats.org/fr

OpenStreetMap : des cartes libres

Openstreetmap est un projet destiné à réaliser une carte du monde, sous licence dite "libre". Tout le monde est libre d'utiliser, d'améliorer, de distribuer ou d'effectuer des travaux dérivés à partir de nos cartes, donnant ainsi une liberté bien plus grande que les solutions déjà existantes, telles google maps.

En savoir plus :
www.openstreetmap.fr/

Par exemple la cartographie de la commune de Plouarzel a été réalisée par les habitants, lors d'une Mapping Party.



La carte de Brest a été complétée grâce à la mise à disposition des données cartographiques du Service d'Information Géographique (SIG) de la Ville de Brest.

<http://wiki.openstreetmap.org/>

Médiablog coopératif : Publier radios et vidéos

Mediablog est une plate-forme de diffusion de radios et de vidéos qui s'adresse aux acteurs associatifs et de l'éducation populaire. Mais c'est aussi :

* Un outil de publication de documents multimédias en ligne pour les acteurs d'une association ou d'un projet éducatif. Vous pouvez y déposer vos médias sur le même blog, idéal pour mutualiser vos productions.

* Un outil d'archivage. Une médiathèque complète dotée d'un référencement par thématiques et par mots clés.

* Un outil de sélection. Il est possible d'avoir deux niveaux de dépôt de média : les auteurs proposent des contenus à la publication, que le comité de rédaction peut vérifier

avant de choisir de les publier.

* Un outil de diffusion. Il est très facile de trouver un média dans votre Médiablog en utilisant les thématiques, des mots clés prédéfinis ou le moteur de recherche. Vous pourrez aussi utiliser le code de lecteur exportable pour insérer une vidéo du médiablog directement dans votre page web.

* Un outil de communication. Faites connaître votre travail ou votre structure, en communiquant à travers votre Médiablog. Il est possible de le personnaliser en utilisant les paramètres disponibles dans l'interface d'administration, ou encore, pour les plus aguerris, en modifiant la feuille de style (CSS).

<http://www.mediablog-brest.net/>



Wiki-Brest « A la rencontre des artistes locaux »

Histoires de lieux, de personnes, de travail, géographie, tranches de vie, cartes postales, chansons, articles encyclopédiques, Wiki - Brest c'est une écriture qui relie habitant-e-s, journaux de quartiers, associations, artistes, bibliothécaires, enseignants...

Dans le cadre de la manifestation « Brest en biens communs », une nouvelle collecte de Wiki-Brest est proposée et s'intitule « A la rencontre des artistes locaux », elle se prolonge durant tout le mois d'octobre.

C'est l'occasion pour les habitants de partir à la rencontre des artistes du Pays de Brest, de mieux les connaître et de les interviewer

pour ensuite donner à voir à tous le résultat de cette entrevue sur Wiki-Brest.

C'est également l'occasion d'interroger ces artistes sur leur positionnement concernant les biens communs et la mise à disposition d'œuvres réutilisables par le public.

Cette collecte est ouverte à tous ceux qui le souhaitent. Il vous suffit d'entrer en contact avec l'un des nombreux artistes vivant sur le pays de Brest et de l'interviewer. Un accompagnement vous sera ensuite proposer pour valoriser votre rencontre sur le site collaboratif Wiki-Brest.

<http://www.wiki-brest.net>

Territoires sonores au Cap de Chèvre

"Territoires sonores" est un projet collectif fondé sur l'utilisation et la valorisation du son comme élément de création et de médiation, sur le territoire du cap de la Chèvre en presqu'île de Crozon. Il est animé par une équipe de "baladocréateurs sonores" bénévoles, et porté par la Maison des Minéraux.

Il s'agit de créer des documents sonores thématiques en s'appuyant sur les compétences diverses de personnes ressources : naturalistes, historiens, journalistes radio, citoyens locaux... On pourra ainsi parler d'histoire locale, d'habitat traditionnel, d'ornithologie, de géologie, d'insectes, etc. Les thèmes sélectionnés sont représentatifs du lieu. Ils constituent une mémoire sonore du territoire.

Les documents sont diffusés sur le site web de "Territoires sonores" et sont également proposés à l'écoute itinérante lors de "balades sonores" installées le long de trajets de randonnées : un certain nombre de points d'écoute, matérialisés par des bornes, proposent aux randonneurs d'activer un baladeur MP3 qui peut être loué pour l'occasion.

"Territoires sonores" est également un outil de formation et d'éducation populaire à l'utilisation du média sonore. Ces connaissances ont vocation à essaimer, permettant ainsi à un nombre croissant de citoyens de découvrir le média sonore, outil mal connu de culture et de lien social.

<http://www.territoires-sonores.net>




EN SAVOIR PLUS

CONTENUS REUTILISABLES SUR LE PAYS DE BREST

- A-brest : <http://www.a-brest.net>
- Eco-sol-brest : <http://www.eco-sol-brest.net>
- Participation-brest : <http://www.participation-brest.net>
- Médiablog coopératif : <http://www.mediablog-brest.net>
- Wiki-Brest : <http://www.wiki-brest.net>
- Territoires sonores : <http://www.territoires-sonores.net>
- Brest Métropole Océane vue du ciel : <http://www.brest-metropole-oceane.fr/vueduciel>
- Rade de Brest (photos en CC-BY-NC-SA) : <http://www.rade-brest.fr>
- Netvibes : Internet - multimédia : <http://www.netvibes.com/brest>
- Commune de Plouarzel : <http://www.plouarzel.com>
- Bureau Information Jeunesse : <http://www.bij-brest.org>
- Le Fourneau : <http://www.lefourneau.com>
- Ousopo : <http://www.ousopo.info/>
- Archipel du Libre : <http://www.archipeldulibre.org>
- Infini : <http://www.infini.fr/>
- Un zef d'images : <http://www.1zef2images.org>
- Kevrenn Sant Mark : <http://www.brestsantmark.net>
- Smoke Fish : <http://www.brestsantmark.net>
- Wiki des petits débrouillards : <http://www.wikidebrouillards.org>
- Ciné Maghreb : <http://www.cinemaghreb29.infini.fr>
- Histoire locale de Plougouvelin : <http://www.phase-iroise.fr>
- Brest... Ma ville, mon âme.. : <http://www.erwan-corre.com/brest.html>

Où être conseillé ?

 Le Pays de Brest compte une centaine de Points d'Accès Public à Internet (PAPI) sur la Ville de Brest et une trentaine d'espaces multimédia dans les communes. Ces lieux peuvent vous accompagner sur les pratiques liées à l'Internet et au multimédia.

La liste des PAPI est consultable sur Wiki-Brest à l'adresse suivante :


http://www.wiki-brest.net/index.php/PAPI_de_Brest

La liste des cybercommunes est consultable sur Wiki-Brest à l'adresse suivante :

http://www.wiki-brest.net/index.php/Cybercommunes_du_Pays_de_Brest

Un guide des lieux d'accès public est disponible auprès du service Internet et expression multimédia



 Voici la liste des PAPI brestois et des espaces multimédia du Pays de Brest qui proposent d'accompagner le public dans la découverte des enjeux et des usages liés aux contenus ouverts et aux logiciels libres :

Les PAPI

- Espace public de création multimédia Neptune
- Bureau Information Jeunesse
- Canal Ti Zef
- Infini
- La Carène
- Le Fourneau
- MJC - MPT de l'Harteloire
- Office de Retraités Brestois
- Patronage Laïque municipal Guérin
- Centre social de Keredern
- Maison Pour Tous du Valy Hir
- Centre social Couleur Quartier

Les cybercommunes

- Centre multimédia Ti-Bihan de Saint-Renan
- Centre multimédia de Plouarzel
- Cyberela de Plourin
- Cyberespace de Guipavas
- Cyberespace de Guissény
- Espace multimédia de Ploudal-mézeau



Un zef d'images : Photothèque collaborative

Un zef d'images a pour objectif de valoriser l'expression multimédia par la diffusion de photographies sous licence Creative Commons sur Internet en instituant une dynamique de coopération et d'apport réciproque. Le contribution au site se fait par simple inscription libre et gratuite puis proposition de photographies numériques prises sur le Pays de Brest.

Aucun critère esthétique n'est pris en compte pour la modération des clichés. La photothèque est ouverte à TOUS : photographes novices, amateurs, expérimentés. Les photographies doivent être prises sur le Pays de Brest (pour le moment en tout cas).

Le projet met donc l'accent sur l'expression personnelle et collective et la valorisation de la capacité créatrice de chacun.

Il est le reflet de la diversité des approches, des angles de vues des contributeurs. D'une manière générale il valorise le potentiel de création photographique permis par la démocratisation

des appareils photo numérique.

Un soin particulier est porté à faire évoluer le projet dans un cadre légal. La dimension pédagogique autour de la diffusion de l'image sur le net est au cœur du projet.

De fait toutes les photos sont diffusées sous licences Creative Commons.

Le projet est organisé autour :



- d'un porteur de projet : Archipel du Libre, administrateur et modérateur

- d'une communauté de contributeurs

Chaque contributeur/auteur apporte ses idées, suggestions concernant l'évolution du

projet. Celui-ci est le résultat direct d'une communauté évoluant en permanence.

Le modérateur veille au respect du droit à l'image. Les portraits ne sont pas autorisés (gestion des autorisations de droit à l'image contraignante). De même certaines contraintes sont à prendre en compte au niveau architectural.

<http://www.1zef2images.org>



Listes de discussion

Pour suivre l'actualité des projets en cours, des listes de discussion ont été créées. Elles sont ouvertes à toutes les personnes souhaitant être tenues informées de l'avancement des projets.

CONTENUS OUVERTS :

* Pour suivre le projet Brest en biens communs : brest-en-biens-communs@listes.infini.fr

* Médiablog : utilisateurs@mediablog-brest.net

* Wiki-Brest : wiki-brest@infini.fr

* Territoires Sonores : territoires-sonores_sympa_sympa.infini.fr@listes.infini.fr

LOGICIEL LIBRE :

* Sur le libre en générale : libre@infini.fr

* Sur les projets liés au libre sur le Pays de Brest : libre-a-brest@listes.infini.fr



Qu'est-ce qu'un logiciel libre ?

Définition de base : un logiciel est libre si et seulement si sa licence garantit quatre libertés fondamentales...

Ces quatre libertés sont :

- ♦ la liberté d'utiliser le logiciel ;
- ♦ la liberté de copier le logiciel ;
- ♦ la liberté d'étudier le logiciel ;
- ♦ la liberté de modifier et de redistribuer le logiciel ;

Les deux dernières libertés ne peuvent s'appliquer que si l'on a accès au code source qui est en quelque sorte la recette de fabrication du logiciel.

Des licences pour les logiciels libres

Un logiciel libre n'est pas un logiciel qui n'a pas de

licence, mais un logiciel dont la licence vous garantit certaines libertés.

Les licences des logiciels libres servent à protéger ces libertés. Il existe un grand nombre de licences pour les logiciels libres, les plus connues étant la GPL (Gnu Publique Licence) et la licence BSD.



Un mode de développement original

Les logiciels libres sont réalisés par des communautés de développeurs, de traducteurs, de rédacteurs et de graphistes, bénévoles ou salariés.

Les utilisateurs ne retiennent que les meilleures contributions dans un univers caractérisé par son abondance et sa diversité. Un processus qui s'apparente aux lois de la « sélection darwinienne » !

Systemes d'exploitation : Linux, Ubuntu and Co

Pour fonctionner complètement avec des logiciels libres, vous pouvez installer sur votre ordinateur un système GNU-Linux en lieu et place de Windows ou Mac OS. Votre ordinateur ne s'en portera pas plus mal !

L'idée initiale vient de Richard Stallman à une époque où Unix était le système d'exploitation le plus répandu. Unix permettait l'exécution de plusieurs programmes en même temps et était capable de gérer plusieurs utilisateurs à distance.

Stallman décida de bâtir un système libre complet, compatible avec Unix : le système GNU. Ce nom vient de l'acronyme « GNU's Not Unix » ou « GNU n'est pas Unix ».

De nombreux autres outils (compilateurs, textes, courriers, etc) virent ensuite le jour dans le cadre du projet GNU, mais aussi en dehors, avec la participation de personnes du monde entier, via l'internet naissant.

Alors que la réalisation du coeur du système pié-

nait, un étudiant finlandais, Linus Torvalds, créa une sorte d'Unix pour les PC : Linux. Aujourd'hui, la combinaison de Linux avec l'ensemble des éléments libres déjà réalisés forme un système complet : GNU-Linux.

Des distributions pour tous les goûts...

Il existe plusieurs distributions selon vos besoins (Debian, Gentoo, Red Hat). Une des plus connues et des plus simples à utiliser porte le nom d'Ubuntu.



Les modalités d'installation de certaines distributions GNU-Linux mettent l'accent sur la simplicité et la convivialité.

Les plus récentes offrent ainsi une ergonomie qui les rend accessibles au grand public.

Des distributions offrent la possibilité d'effectuer l'installation de Linux sans supprimer Windows. Il en existe même que l'on qualifie de "nomades". Elles offrent la possibilité d'utiliser Linux sans écrire sur le disque dur de l'ordinateur : tout ce dont on a

Pourquoi utiliser un logiciel libre ?

- par économie (licences et mises à jour gratuites)
- pour s'affranchir des virus informatiques
- pour défendre mes libertés et mon indépendance vis-à-vis de l'industrie informatique
- pour partager mes logiciels préférés en toute légalité (copie licite)
- pour échanger mes données facilement (formats ouverts et conformes aux standards)
- pour profiter de logiciels sûrs et évolutifs (codes source publiés, développement communautaire)
- pour participer à l'entraide et la solidarité qui prévaut dans le monde du Libre
- pour bénéficier d'outils compatibles avec les principales plateformes (GNU/Linux, MacOS, PC Windows, ...)
- pour redonner un nouveau souffle à du matériel déclassé (disponibilité de logiciels peu consommant en ressources)

EN SAVOIR PLUS



LES POLITIQUES EN PARLENT...

♦ Michel Sapin (2001)

Ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat

« Au niveau européen, également, les logiciels libres progressent et sont vus, de plus en plus, comme des outils de choix pour la réalisation des systèmes d'information publics. »

♦ Thierry Breton (2005)

Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

« Au niveau des systèmes d'information, les développements sous licence libre sont susceptibles de garantir à l'administration la maîtrise, la pérennité et l'indépendance de ses choix. En effet, l'utilisation des logiciels libres permet de favoriser l'adoption des formats ouverts, qui contribuent à l'interopérabilité, dans la mesure où elle permet les échanges sans imposer de solution logicielle ; et à la pérennité des données traitées par des administrations. Dans le domaine bureautique, certains ministères ont déjà effectué une migration vers des outils libres, comme OpenOffice »

LES ADMINISTRATIONS LES UTILISENT...



En juin 2007, une étude commanditée par le secrétaire général de l'Assemblée nationale concluait que « les solutions libres offrent désormais des fonctionnalités adaptées aux besoins des députés et permettront de réaliser de substantielles économies en dépit de certains coûts de mise en oeuvre et de formation ».

On comptait déjà plusieurs migrations vers le logiciel libre dans l'administration ; notamment le remplacement des serveurs Windows NT par GNU-Linux au **ministère de l'Agriculture** (et aussi plus récemment Openoffice.org sur les postes de travail) ou encore un système basé sur les technologies du monde libre à la Direction générale des impôts. Plusieurs sites web officiels fonctionnent également sous SPIP.

Au mois de janvier 2007 la **Gendarmerie Nationale** a annoncé la migration de 70.000 postes informatiques sous Ubuntu Linux, par désir d'indépendance vis-à-vis des éditeurs, et pour les économies engendrées

Et en début d'année 2008 le **ministère de la Défense** a annoncé que l'intégralité des 200.000 postes du ministère va devoir passer à la messagerie Thunderbird de Mozilla et au serveur de messagerie libre Postfix, à la place d'Outlook et Exchange. « Des cas particuliers seront tolérés, mais sur justificatif des directions ».

EN SAVOIR PLUS



LIBRE, GRATUIT OU BEAUCOUP PLUS ?

On réduit souvent le logiciel libre à son caractère gratuit, mais c'est beaucoup plus que cela !

Le développement d'un logiciel libre a un coût mais il est possible de mutualiser les investissements et ainsi ne payer l'effort de développement qu'une seule fois.

Parce que tout le monde peut travailler avec, le logiciel libre favorise l'émergence d'un tissu économique local basé sur les services.

Une partie de l'argent économisé sur l'achat des licences de logiciels propriétaires peut en effet être investi dans le conseil, la formation, l'appui technique pour une meilleure utilisation de l'outil informatique.



DES LOGICIELS LIBRES POUR CHAQUE USAGE

Quelques exemples...

Bureautique et internet

- La suite bureautique Openoffice.org
- Le navigateur web Mozilla Firefox
- Le compresseur de fichiers 7zip
- La PAO avec Scribus

Multimédia

- La retouche d'images avec Gimp
- Le son avec Audacity
- La vidéo avec VLC
- L'animation avec Blender
- Créer des panoramas avec Hugin

Entreprises

- La sécurité réseau avec Netfilter
- Les bases de données avec MySQL
- Le dessin vectoriel avec Inkscape

Associations

- Un blog avec Dotclear
- La messagerie instantanée avec Jabber
- Un site web collaboratif avec SPIP
- Une lettre d'information ou une affiche avec Inkscape
- La comptabilité avec phpcompta

Administrations et collectivités

- Des agendas partagés avec Webcalendar
- Gérer une bibliothèque ou une médiathèque avec PMB
- Un système d'information géographique en ligne avec Mapserver

Éducation

- Le dessin avec Tuxpaint
- Comme à l'école avec Gcompris et le Terrier d'Abuledu

Loisirs, jeux

- L'astronomie avec Celestia
 - La décoration d'intérieur avec Sweet Home 3D
 - Concevoir des DVD avec Mandvd
 - Organiser sa collection de photos avec Imgseek
 - La généalogie avec Gramps
- Et un grand nombre de jeux



LE LIBRE COMMENT CA MARCHE ?

Toute une gamme de logiciels

Les logiciels libres ne sont pas spécialement difficiles à utiliser : ils sont simplement différents des logiciels propriétaires avec lesquels un grand nombre d'utilisateurs sont familiarisés.

Une des raisons de ce déséquilibre, largement dénoncé par la communauté du logiciel libre, réside dans le phénomène de la vente liée.

En effet la plupart des ordinateurs actuellement vendus sur le marché (notamment dans la grande distribution) sont équipés avec des logiciels propriétaires.

De même, un grand nombre de formations en informatique abordent de manière exclusive les logiciels propriétaires. La décision d'utiliser des logiciels libres relève donc d'un choix conscient qui implique de changer ses habitudes.

Les logiciels libres permettent de répondre aux usages les plus fréquents : traitement de texte, tableur, courrier électronique, navigation sur le web, etc.

Mais la communauté du libre développe sans cesse d'autres applications correspondant à des besoins plus spécifiques : gestion de serveurs, traitement d'image, musique, vidéo... (cf. ci-contre).

Nombre de logiciels libres fonctionnent aussi sous Windows : la plupart d'entre eux sont disponibles sous de nombreux systèmes d'exploitation.

Les logiciels libres ne sont pas réservés aux usagers de Linux. Ceux qui utilisent Windows ou MacOS sont aussi gâtés !



LE LIBRE COMMENT CA MARCHE ?

Un vaste réseau de partage et d'entraide

L'une des spécificités du libre c'est qu'il vit et se développe sur la base d'une vaste communauté internationale...

Au départ un développeur

Le développeur est la personne capable d'utiliser un ou plusieurs langages pour écrire les instructions qui vont composer un programme informatique (logiciel, système d'exploitation, application...).

Puis une communauté

Si le logiciel est déclaré « libre », par son développeur il va alors pouvoir vivre une vie riche en aventures multiples... et pas toujours prévues !

Chaque membre de la communauté peut l'utiliser comme bon lui semble et ainsi contribuer à son évolution.

De plus, une partie du code peut-être utilisée et intégrée dans un autre logiciel.

Le « libre » ne peut fonctionner que par l'esprit qui le nourrit. Toute personne qui modifie le code est vivement encouragée à partager ses améliorations avec la communauté.

S'il n'y avait que des utilisateurs, le modèle « logiciel libre » ne pourrait pas fonctionner. Pour que le libre perdure, il faut « contribuer ».

Et des passionnés bénévoles

Il en existe beaucoup, partout sur la planète ! Ils contribuent à la démarche des logiciels libres par passion, ou par volonté de développer des alternatives crédibles au modèle économique marchand basées sur le don, l'échange, la solidarité...

L'idéalisme n'est pas mort !



Bureau Libre Free-EOS

Le projet Bureau Libre Free-EOS propose une compilation de logiciels libres performants sur cédérom. Ce projet a pour objectif la diffusion accompagnée des outils bureautique et multimédia libres. Créé en 2005, le CD édité à 250 000 exemplaires continue à être dupliqué et utilisé dans l'hexagone. Sur Brest le réseau d'acteurs du libre est passé à une nouvelle étape en accompagnant les habitants vers l'installation et l'utilisation d'Ubuntu (voir ci-dessous).



- * Stellarium (astronomie)
- * Blender (images de synthèse 3 D)
- * Dia (diagrammes et dessin technique)
- * Audacity (montage audio)

Pour aller plus loin :

- * Gimp (retouche d'images)
- * FileZilla (client FTP)
- * HTTrack (aspirateur de sites Web)
- * Kompozer (éditeur HTML)
- * PDFCreator (composeur de PDF)

<http://www.bureau-libre-free-eos.info>

Les basiques :

- * Firefox (navigateur internet)
- * Thunderbird (client messagerie)
- * Open office 3.1 (suite bureautique)
- * Videolan client (lecteur multimédia)
- * Clamwin (antivirus)
- * 7zip (compression de fichiers)

Culture numérique :

- * GNU solfège (entraînement musical)
- * Virtualdub (montage vidéo)

Logiciels légers :

- * Abiword (traitement de texte léger)
- * Gnumeric (tableur léger)

Logiciels ludiques :

- * TuxMath (calcul mental)
- * TuxPaint (dessin facile)
- * Extreme Tux Racer (jeu de glisse)
- * Freeciv (jeu de stratégie)

Et beaucoup plus encore....

Libre-a-Brest

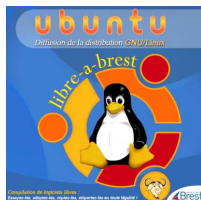
Aujourd'hui, les distributions linux commencent à gagner le grand public : notebook sous linux, clés qui démarrent sous linux, prise en compte des périphériques.

Le projet "libre-a-brest" de diffusion accompagnée d'une distribution linux sur Brest et le pays de Brest a été initié en 2008.

Le projet "Libre-a-Brest" est la suite du projet "Bureau Libre Free EOS (voir ci-dessus).

Le projet "Libre-a-Brest" va diffuser des distributions basées sur GNU/Linux, il s'agira d'Ubuntu, choisie pour sa facilité d'installation et l'importance de sa communauté francophone.

Une version destinée aux ordinateurs vieillissant de cette distribution est aussi proposée, il s'agit de la Xubuntu. Ces distributions permettront aux usagers de



L'accent dans cette opération est mis sur l'aide et l'accompagnement des usagers - privés, associatifs ou institutionnels - qui seront intéressés pour tenter l'expérience. Cela se fera notamment sous la forme d'animations :

- séances de découvertes
- ateliers de sensibilisation à l'administration de machines sous GNU/Linux
- rencontres autour du libre type "install-parties"
- réalisation de supports d'information, en s'appuyant sur des lieux ressources (Points d'accès Publics à Internet, espaces multimédia du Pays de Brest,...).

MEDIATHEQUE...



LIVRES

- ♦ « **La bataille du logiciel libre** » - Par Perline et Thierry Noisette - Ed. La Découverte - 2004 - 6,40 €
- ♦ « **Cause commune : l'information entre bien commun et propriété** » - Par Philippe Aigrain - Fayard - 2005.
- ♦ « **Réussir un site web d'association... avec des outils gratuits !** » - Par A.L. Quatravaux - Ed. Eyrolles - 2004 - 30,00 €
- ♦ **Divers ouvrages** : « Passez à OpenOffice », « Firefox à 200% », « Linux en action »... publiés par les Editions O'Reilly



REVUES

- ♦ « **GNU Linux Magazine** » - Revue mensuelle - En kiosque
- ♦ « **Linux Planète** » - Revue bimestrielle - En kiosque
- ♦ « **Linux Pratique** » - Revue bimestrielle - En kiosque
- ♦ **Plusieurs numéros hors-série de « Linux Pratique »**, et notamment :
 - N° 10 - GNU/LINUX et les logiciels libres en 80 questions - juillet-août 2007
 - N° 11 - 35 cas pratiques pour maîtriser votre système Linux - octobre-novembre 2007
 - N° 12 - Ubuntu 7.10 - décembre 2007
 - N° 14 - Gimp 2.4 - mars 2008



SITES

- ♦ **www.livretdulibre.org**
Une introduction au Libre accessible aux non-informaticiens qui aborde notamment : les origines et les bases éthiques et morales du Libre, le Logiciel Libre et le copyleft, diverses manières de participer au mouvement du Libre...

- ♦ **http://fr.wikipedia.org**

Projet d'encyclopédie librement réutilisable que chacun peut améliorer. Une encyclopédie collaborative en ligne, universelle et multilingue fonctionnant avec le principe wiki : 858.272 articles en français à ce jour !

- ♦ **www.artlibre.org**
« Copyleft Attitude » a pour objectif de faire connaître et promouvoir la notion de copyleft dans le domaine de l'art et, au-delà, de prendre modèle sur les pratiques liées aux logiciels libres pour s'en inspirer et les adapter à la création hors logiciel...

- ♦ **www.apitux.org**
Apitux.org propose une définition précise du logiciel libre, une approche pédagogique des enjeux du libre (éthique, pérennité, fiabilité, diversité, sécurité...), des informations sur les licences, les modèles économiques, les formats de fichiers...

- ♦ **LibreAssociation.info**
Une initiative de l'April (voir ci-contre).
Accès au site dédié : <http://libreassociation.info/>

Maison du libre et install parties

La Maison du libre est un collectif rassemblant des personnes et/ou des structures œuvrant sous les licences libres ou apparentées. Ainsi ce ne sont pas seulement les informaticiens qui sont concernés mais aussi les acteurs des cultures libres (musiciens, écrivains, photographes ..) et les producteurs de contenus mis en biens communs (associatifs, enseignants, personnes, etc.).

Nous avons proposé régulièrement des « Install Party » tout au long de l'année dernière. Cette année, nous avons décidé de renommer ces journées. Comme ce sont essentiellement des ateliers sur le libre alors naturellement nous avons décidé d'appeler ces journées « les ateliers du libre ».

Pendant ces manifestations, le public est accueilli par des bénévoles qui leur proposent d'installer un système d'exploitation libre, gratuit, fiable et performant : GNU/Linux. La force de cet environnement réside dans le partage, l'entraide, la coopération de ses

utilisateurs et de ses développeurs. Cependant, comme tout changement induit ses difficultés, ces animateurs d'un jour proposeront également des ateliers autour d'outils libres dédiés à la musique, la vidéo, la photo, etc, ainsi que sur l'administration d'un système GNU/Linux. Ils répondront également aux questions : ce qui permettra de rassurer, d'encourager et d'accompagner tous les nouveaux venus.



Ces temps forts de découverte du libre ne s'arrêtent pas au monde informatique. D'autres thèmes y sont aussi abordés : que se soit celui d'une encyclopédie universelle écrite par tous (Wikipédia), celui d'une carte du monde, elle aussi, écrite par tous (Open Street Map), ou celui de la création et de la diffusion de ressources pédagogiques libres (Wikibooks), etc...

Pour résumer, les ateliers du libre sont des journées pour découvrir et appréhender le libre dans sa globalité.

Journées Finistériennes du libre : du 16 au 18 octobre 2009

Les Journées Finistériennes du Libre sont organisées par l'association Finix, et auront lieu du vendredi 16 au dimanche 18 Octobre 2009 à Brest.

Au programme :

La journée d'ouverture du **vendredi** sera l'occasion d'étudier les logiciels libres en entreprise en abordant des thèmes tels que la téléphonie SIP (Asterisk), la messagerie unifiée (Zimbra), et la virtualisation des systèmes. Cette journée se terminera par une table ronde des entreprises utilisatrices.

-> Keynote d'ouverture à 14h00.

-> Animation d'une table-ronde "témoignages d'entreprises utilisatrices", en soirée.

La journée du **samedi** est axée sur l'utilisation ludique des logiciels libres autour d'activités telles que la cartographie, la

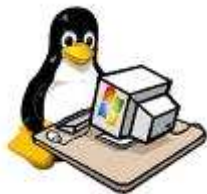
photo, la musique et l'utilisation de media-center.

-> Rétrospective des différentes avancées des logiciels libres depuis une dizaine d'années, avec Christian Jacolot et Frédéric Couchet.

Le **dimanche** clôturera le cycle des journées, en offrant aux différentes personnes intéressées par le développement des logiciels libres, d'échanger sur des thèmes tels que le développement "Linux embarqué", ou encore la programmation système.

Bien entendu, comme tout événement organisé par Finix le côté festif est présent (apéro le vendredi soir, soirée crêpes / moules frites / gig ha farz le samedi soir).

<http://jfl-2009.finix.eu.org/>



ET AUSSI...

FRAMABOOKS LE PARI DU LIVRE LIBRE

Quatre ouvrages libres sur quatre outils libres magiques sont maintenant disponibles :

- Utilisez Thunderbird 2.0
- Simple comme Ubuntu
- Spip Pratique 1.9
- Changer pour OpenOffice

Ils sont disponibles en téléchargement gratuit et également sur papier au prix de 13 euros, chez l'éditeur InLibroVeritas.

Les auteurs ont fait le choix de la plus ouverte des licences Creative Commons, la BY-SA.

► En savoir plus :
www.framabook.org

FRAMAKEY EMPORTEZ LA LIBERTE

La Framakey est une compilation de Logiciels Libres pour Windows, prêts à l'emploi sur clef USB qui facilite la vie des utilisateurs nomades.

L'objectif est de vous proposer les meilleurs des Logiciels Libres, préinstallés et prêts à être utilisés directement depuis votre clef USB.



Par conséquent, vous n'avez rien à installer, et l'utilisation des logiciels se fait de façon sécurisée et sans laisser d'informations personnelles sur les machines sur lesquelles vous utilisez votre Framakey.

L'intérêt principal étant que vous pouvez alors transporter partout avec vous non seulement vos documents

et vos fichiers, mais aussi les logiciels que vous connaissez, maîtrisez, et qui vous font vous sentir "chez vous". Et cela, sans avoir à installer quoi que ce soit sur la machine qui utilisera la Framakey.

La Framakey est une réalisation de bénévoles du site www.framasoft.net

► En savoir plus :
www.framakey.org

POUR LES FORMATS OUVERTS

Le site Formats-Ouverts.org traite des formats, protocoles et standards ouverts, dans différents domaines (comme l'interopérabilité, l'archivage), depuis le 1^{er} juillet 2004. Il y a actuellement quelques 1.471 articles en ligne

► En savoir plus :
www.formats-ouverts.org